

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 01-sept.-2009

Date de révision 03-avr.-2024

Numéro de révision 3

# 1. Identification

Nom du produit Isopropanol

Cat No.: C39698

**No. CAS** 67-63-0

Synonymes 2-Propanol; IPA; Isopropyl alcohol; Propan-2-ol; Isopropanol

**Utilisation recommandée** Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

## Company

Importateur / Distributeur

Fisher Scientific 112 Colonnade Road, Ottawa, ON K2E 7L6,

Canada

Tel: 1-800-234-7437

#### Numéro d'appel d'urgence

For information **US** call: 001-800-227-6701 / **Europe** call: +32 14 57 52 11 Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No. **US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

# 2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Liquides inflammables Catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

unique)

Organes cibles - Appareil respiratoire, Système nerveux central (SNC).

Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Rein, Foie.

## Éléments d'étiquetage

#### Mot indicateur

Danger

#### Mentions de danger

Liquide et vapeurs très inflammables

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut irriter les voies respiratoires

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



#### Conseils de prudence

#### Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

#### Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, du produit chimique en poudre ou une mousse anti-alcool pour l'extinction

#### Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

## Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

# 3: Composition/informations sur les composants

| Composant            | No. CAS | % en poids |  |
|----------------------|---------|------------|--|
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | >95        |  |

# 4. Premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des

soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir des soins médicaux. Si la victime ne respire pas, administrer

la respiration artificielle.

**Ingestion** NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus

importants

Difficulté à respirer. Peut entraîner une dépression du système nerveux central:

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des

maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des vomissements

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Produit chimique, Sable sec, Mousse antialcool. Une eau

atomisée peut être utilisée pour refroidir les contenants fermés.

Moyens d'extinction inappropriés L'eau peut s'avérer sans effet

Point d'éclair 12 °C / 53.6 °F

Méthode - Abel Closed Cup (BS 2000 Part 170, IP 170, AS/NZS 2106)

Température d'auto-inflammation 425 °C / 797 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 12 vol % Inférieure 2 vol %

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

# Dangers spécifiques du produit

Inflammable. Risque d'inflammation. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

#### Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Peroxydes.

## Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

#### NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2     | 3              | 0           | N/A               |

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éliminer toutes les sources

d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la

peau, les yeux ou les vêtements.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Consulter la section 12 pour des données

écologiques supplémentaires.

Méthodes de confinement et de

nettoyage

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Absorber avec une matière absorbante inerte. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Garder dans des contenants fermés appropriés pour

du materiei antidenagration. Gardei dans des contenants iernies appropries pour

élimination.

# 7. Manutention et stockage

#### Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Pour éviter l'iinflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse.

Entreposage.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Zone contenant des substances inflammables. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides. Halogènes. Anhydrides acides.

# 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### Directives relatives à l'exposition

| Composant            | Alberta       | Colombie-Brita | Ontario       | Québec        | ACGIH TLV     | OSHA PEL               | NIOSH          |
|----------------------|---------------|----------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|----------------|
|                      |               | nnique         |               |               |               |                        |                |
| Alcool isopropylique | TWA: 200 ppm  | TWA: 200 ppm   | TWA: 200 ppm  | TWA: 200 ppm  | TWA: 200 ppm  | (Vacated) TWA:         | IDLH: 2000 ppm |
|                      | TWA: 492      | STEL: 400 ppm  | STEL: 400 ppm | STEL: 400 ppm | STEL: 400 ppm | 400 ppm                | TWA: 400 ppm   |
|                      | mg/m³         |                |               |               |               | (Vacated) TWA:         | TWA: 980       |
|                      | STEL: 400 ppm |                |               |               |               | 980 mg/m <sup>3</sup>  | mg/m³          |
|                      | STEL: 984     |                |               |               |               | (Vacated) STEL:        | STEL: 500 ppm  |
|                      | mg/m³         |                |               |               |               | 500 ppm                | STEL: 1225     |
|                      |               |                |               |               |               | (Vacated) STEL:        | mg/m³          |
|                      |               |                |               |               |               | 1225 mg/m <sup>3</sup> | _              |
|                      |               |                |               |               |               | TWA: 400 ppm           |                |
|                      |               |                |               |               |               | TWA: 980               |                |
|                      |               |                |               |               |               | mg/m³                  |                |

#### Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

# Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

## <u>Équipement de protection individuelle</u>

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants   | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants             |
|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| Caoutchouc butylique | > 480 minutes       | 0.5 mm              | Taux de perméation < 0.9         |
| Caoutchouc nitrile   | > 360 - 480 minutes | 0.35 - 0.55 mm      | μg/cm2/min                       |
|                      |                     |                     | Comme testé sous EN374-3         |
|                      |                     |                     | Détermination de la résistance à |
|                      |                     |                     | la perméation des produits       |
|                      |                     |                     | chimiques                        |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

## **Protection respiratoire**

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

## Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

#### Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueLiquideAspectIncoloreOdeurd'alcool

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

**pH** 7 1% aq. sol **Point/intervalle de fusion** 7 1% a q. sol -89.5 °C / -129.1 °F

**Point/intervalle d'ébullition** 81 - 83 °C / 177.8 - 181.4 °F @ 760 mmHg

Point d'éclair 12 °C / 53.6 °F

Méthode - Abel Closed Cup (BS 2000 Part 170, IP 170, AS/NZS 2106)

Taux d'évaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion
Supérieures 12 vol %

Inférieure 2 vol %

 Pression de vapeur
 43 mmHg @ 20 °C

 Densité de vapeur
 2.1 @ 20 °C / 68 °F

Densité 0.785

SolubilitéMiscible avec l'eauCoefficient de partage octanol: eauAucune donnée disponibleTempérature d'auto-inflammation425 °C / 797 °F

Température de décomposition Aucun renseignement disponible

Viscosité 2.27 mPa.s at 20 °C

Formule moléculaire C3 H8 O
Masse moléculaire 60.1

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)** 100% (Organic Carbon (by mass) = 59.9 %) (EC/1999/13)

Indice de réfraction 1.377 at 20 °C / 68 °F (ASTM D-1218)

Tension superficielle 22.7 mN/m at 20 °C / 68 °F

Coefficient de dilatation 0.0009 / °C

La constante diélectrique 18.6 at 20 °C / 68 °F

La chaleur de vaporisation 665 J/g

# 10. Stabilité et réactivité

Date de révision 03-avr.-2024

Isopropanol

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart des flammes, des surfaces chaudes et des

sources d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides, Halogènes, Anhydrides acides

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Peroxydes

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. Polymérisation dangereuse

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

# 11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

# Renseignements sur le produit Renseignements sur les

composants

| Composant            | DL50 orale         | DL50 épidermique  | LC50 Inhalation     |  |
|----------------------|--------------------|-------------------|---------------------|--|
| Alcool isopropylique | 5045 mg/kg (Rat)   | 12800 mg/kg (Rat) | 72.6 mg/L (Rat) 4 h |  |
|                      | 3600 mg/kg (Mouse) |                   |                     |  |

**Toxicologically Synergistic** 

**Products** 

Aucun renseignement disponible

Irritant pour les yeux et la peau Irritation

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| Composant            | No. CAS | CIRC           | NTP            | ACGIH          | OSHA           | Mexique        |
|----------------------|---------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Appareil respiratoire Système nerveux central (SNC)

STOT - exposition répétée Rein Foie

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, Peut entraîner une dépression du système nerveux central: L'inhalation de concentrations aigus et différés

élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges,

une fatigue, des nausées et des vomissements

Renseignements sur les

perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées. **Autres effets nocifs** 

# 12. Données écologiques

## Écotoxicité

. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

| Composant            | Algue d'eau douce      | Poisson d'eau douce        | Microtox          | Daphnia magna          |
|----------------------|------------------------|----------------------------|-------------------|------------------------|
| Alcool isopropylique | EC50: > 1000 mg/L, 72h | LC50: = 9640 mg/L, 96h     | = 35390 mg/L EC50 | 13299 mg/L EC50 = 48 h |
|                      | (Desmodesmus           | flow-through (Pimephales   | Photobacterium    | 9714 mg/L EC50 = 24 h  |
|                      | subspicatus)           | promelas)                  | phosphoreum 5 min |                        |
|                      | EC50: > 1000 mg/L, 96h | LC50: > 1400000 µg/L, 96h  |                   |                        |
|                      | (Desmodesmus           | (Lepomis macrochirus)      |                   |                        |
|                      | subspicatus)           | LC50: = 11130 mg/L, 96h    |                   |                        |
|                      |                        | static (Pimephales         |                   |                        |
|                      |                        | promelas)                  |                   |                        |
|                      |                        | LC50: = 10000000 µg/L, 96h |                   |                        |
|                      |                        | (Daphnia)                  |                   |                        |
|                      |                        |                            |                   |                        |

Persistance et dégradabilité Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

| Composant            | Log Poctanol/eau |  |
|----------------------|------------------|--|
| Alcool isopropylique | 0.05             |  |

# 13. Données sur l'élimination

## Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

# 14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1219
Nom officiel d'expédition Isopropanol

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

**TMD** 

No ONU UN1219

Nom officiel d'expédition ISOPROPANOL

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IATA

No ONU UN1219 Nom officiel d'expédition Isopropanol

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

IMDG/IMO

No ONU UN1219

Nom officiel d'expédition Isopropanol (Isopropyl alcohol)

Classe de danger 3 Groupe d'emballage II

# 15. Informations sur la règlementation

## Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory  | EINECS | ELINCS | NLP |
|-----------|---------|-----|------|------|-----------------|--------|--------|-----|
|           |         |     |      |      | notification -  |        |        |     |
|           |         |     |      |      | Active-Inactive |        |        |     |

Date de révision 03-avr.-2024

Annex I - Y42

## Isopropanol

| Alcool isopropylique | 67-63-0 | X     | -        | X    | ACT  | IVE  | 200-661-7 | -     | -     |
|----------------------|---------|-------|----------|------|------|------|-----------|-------|-------|
|                      |         |       |          |      |      |      |           |       |       |
| Composant            | No. CAS | IECSC | KECL     | ENCS | ISHL | TCSI | AICS      | NZIoC | PICCS |
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | Y     | KE-20363 | Y    | Y    | Y    | Y         | Y     | Y     |

#### Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**IECSC** - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

#### Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

|   | Composant | NPRI   | Agence Canadienne de<br>Protection de l'Environnement<br>(CEPA) - Liste des substances<br>toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|---|-----------|--|--|--|
| 1 |           | Part 1, Group A Substance<br>Part 5, Individual Substances Part 4<br>Substance |  |  |

## Autres réglementations internationales

#### Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant            | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII -<br>Restrictions applicables à<br>certaines substances dangereuses | Règlement REACH (CE<br>1907/2006) article 59 - Liste<br>candidate des substances<br>extrêmement préoccupantes<br>(SVHC) |
|----------------------|-----------------------|---|---|
| Alcool isopropylique | -                     | Use restricted. See item 75. (see link for restriction details)                                     | -   |

#### **Liens REACH**

Alcool isopropylique

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

67-63-0

# Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable

| Composant            | No. CAS | OECD HPV   | Des polluants<br>organiques<br>persistants  | Potentiel de<br>destruction de<br>l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|----------------------|---------|--|---|---|---|
| Alcool isopropylique | 67-63-0 | Inscrit(e)   | Non applicable  | Non applicable                            | Non applicable                                |
|                      |         |  |   |   |   |
| Composant            | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de | Rotterdam<br>Convention (PIC)             | Basel Convention<br>(Hazardous Waste)         |

sécurité

Non applicable

Non applicable

Date de révision 03-avr.-2024

# 16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.

Email: chem.techinfo@thermofisher.com

www.thermofisher.com

Date de préparation01-sept.-2009Date de révision03-avr.-2024Date d'impression03-avr.-2024

Sommaire Nouveau fournisseur de services d'intervention téléphonique d'urgence.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité